



L'autopartage à Cergy-Pontoise

*La voiture autrement
je la prends... je l'utilise... je la laisse à un autre*

L'autopartage est un système dans lequel une société, une agence publique, une coopérative, une association ou même un particulier met à la disposition des membres du service une flotte de véhicules. Ce système existe aujourd'hui dans plus de 20 agglomérations en France.

Comment ?

Des voitures disponibles 24h/24, 7j/7, **pour une utilisation occasionnelle**

Des stations à proximité des lieux d'habitation, de travail, de loisirs et de consommation – À partir de 15 demandes dans un quartier, nous étudions l'implantation d'une station

Une tarification à l'usage : au km (0,3€) et à l'heure (3€) + un abonnement mensuel (12€)

*La voiture
autrement :
partagée,
économique
et écologique*

Pourquoi ?

Mieux utiliser la voiture

En moyenne une voiture passe 90% de son temps de vie à l'arrêt.

90% de l'espace urbain est ainsi consacré à la voiture.

**Une voiture en autopartage
remplace 7 à 8 voitures
particulières**

Mieux dépenser

Un exemple avec budget annuel moyen d'un automobiliste pour 5000 km : **4500€**

Budget annuel maximum d'un *autopartageur* pour 5000 km : **2400€**

**Jusqu'à 50% d'économie
avec l'autopartage**

**L'autopartage s'inscrit dans une démarche de mobilité durable
visant à limiter l'utilisation de la voiture particulière en ville.**

**Démarrage du service
Septembre 2010**

Participer à la création d'un service d'autopartage à Cergy-P ontoise

- ➔ Adhérer à l'association Cergy Autopartage
- ➔ Faire part de votre intérêt pour le service : à partir de 15 demandes dans un même quartier nous étudions l'implantation d'une station.

Adhérer à Cergy Autopartage, c'est faire un geste citoyen pour l'amélioration de notre cadre de vie, de notre environnement. C'est une contribution au développement durable.

Contacts

Julien Besnard
06 78 70 05 57

Patrick Meuleman
06 71 58 17 06

autopartagecergy@gmail.com

pm-conseils@wanadoo.fr

[http:// www.cergyautopartage.fr](http://www.cergyautopartage.fr)

Bulletin d'adhésion à renvoyer au secrétaire de l'association :
**Cergy Autopartage C/ o Patrick Meuleman,
25 avenue de l'Orangerie, 95000 Cergy**

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail :

Tel :

Adhère à l'association – Cotisation : 15 € Don :€

Souhaite s'impliquer de façon active dans ce projet

Deviendra utilisateur du service d'autopartage